

Conditions générales de location

OBJET DE LA LOCATION

La descente de la Vienne est strictement interdite à toute personne ne sachant pas nager et aux enfants de moins de 8 ans. Tous les mineurs doivent être accompagnés d'un parent ou d'un moniteur diplômé d'état canoë/kayak (1 moniteur pour 15 enfants maximum). La location comprend : canoë ou kayak, pagaie, bidon, gilet d'aide à la flottabilité, transport aller-retour.

GÉNÉRALITÉS

Location réservée aux personnes majeures. Les mineurs de plus de 12 ans doivent être accompagnés. Tous les pratiquants doivent attester qu'ils savent nager 25 mètres et peuvent s'immerger. L'association peut annuler une prestation en cas de conditions météo défavorables, avec remboursement.

ÉQUIPEMENT

Matériel conforme aux normes de sécurité. Le port du gilet est obligatoire sur l'eau. Casques et gilets sont des EPI-SL, conformes au Code du sport (art. R.322-37). Pas de sous-location ou de prêt. L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou vol de biens personnels.

APPLICATION ET RÈGLEMENT

Paiement le jour de la prestation. Toute prolongation sera facturée selon le tarif en vigueur. Le locataire est responsable du matériel et de tout dommage survenu durant son usage.

ASSURANCES

L'association est couverte par une assurance responsabilité civile. Le locataire est invité à vérifier qu'il dispose d'une assurance individuelle appropriée.

AFFILIATION FÉDÉRALE

L'association est affiliée à la Fédération Française de Canoë-Kayak (FFCK). Les participants peuvent être couverts via une licence FFCK ou une carte découverte valable un jour.

USAGE DE LA RIVIÈRE

Le locataire doit respecter l'environnement, éviter les feux, laisser de l'espace entre les embarcations, et naviguer prudemment. En cas de montée des eaux ou conditions risquées, l'association peut annuler la prestation.

Article 1 : CONDITIONS GÉNÉRALES

Le locataire accepte la garde du matériel. Il doit le rendre en bon état. L'association décline toute responsabilité sur les objets laissés ou l'étanchéité des bidons.

Conditions générales de location

Article 2 : OBLIGATIONS DES CO-CONTRACTANTS

Le loueur :

- Ne pas louer à un mineur seul de moins de 12 ans
- Vérifier que chaque pratiquant sait nager

Le locataire :

- S'assurer que chaque membre du groupe sait nager
- Porter un gilet et des chaussures fermées
- Être couvert par une assurance RC
- Ne pas avoir de contre-indication physique
- Respecter le parcours défini
- Restituer le matériel en bon état

Article 3 : CONDITIONS PARTICULIÈRES

Le matériel est prévu pour des rivières calmes (classe I à II). L'association peut refuser un départ si le pratiquant semble inapte à naviguer en sécurité.

Article 4 : LOCATION GROUPEE

Le signataire d'un contrat groupé est responsable de l'information des participants. Les obligations s'appliquent à l'ensemble du groupe.

Article 5 : PRESTATIONS ACCESSOIRES

Le transport est organisé selon les termes du contrat. Les cartes remises sont indicatives. Il revient au locataire de se renseigner sur la réglementation locale.

Article 6 : RÉSERVATION – ANNULATION

Réservations confirmées par email ou courrier. Pas de paiement à distance. L'association peut annuler pour cause de sécurité avec remboursement.

Le client peut annuler jusqu'à 24h avant. En cas de force majeure (maladie, accident...), l'annulation est acceptée sur justificatif.

Article 7 : LITIGES

En cas de désaccord, les parties chercheront d'abord une solution amiable.

Conformément à l'article R.631-3 du Code de la consommation, le consommateur pourra saisir :

- le tribunal de son domicile
- ou celui du siège de l'association

Article 8 : CLAUSE DE RESPECT DES HORAIRES

Le locataire s'engage à respecter les horaires définis au moment de la réservation.

Conditions générales de location

INFO / SÉCURITÉ

- Base : 05 55 70 29 27
- Responsable : 06 01 13 80 34
- Antipoison : 0800 59 59 59
- Pompiers : 18 – SAMU : 15 – Gendarmerie : 17
- Météo : www.meteofrance.com

Traitement des Réclamations

Envoyer à : contact@aixeck.fr ou à AIXE-CANOE-KAYAK, Mairie – 87700 Aixe-sur-Vienne, avec copie de la réservation.

Protection des données personnelles

Conformément à la loi Informatique et Libertés, le locataire peut accéder, corriger ou s'opposer aux données collectées. Il peut aussi refuser la cession de son image sur simple demande.